



Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.





LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'auxiliaire de puériculture (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

8 des 29 sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **29%**, inférieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (38% soit 529 répondants pour 1 394 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 8 répondants :

- ✓ tous sont des **femmes**.
- ✓ 3 ont **moins de 25 ans***, 1 **entre 25 et 29 ans** et 4 **entre 30 et 49 ans**.
- ✓ tous mentionnent l'**obtention du diplôme**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** (cf. carte ci-contre). Un seul institut dispense cette formation en Auvergne.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 8 répondantes :

- ✓ 7 **résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation**, toutes sur le COTEF de Clermont-Ferrand également COTEF de formation.
- ✓ 5 étaient **actifs**, salariés ou demandeurs d'emploi **avant d'entrer en formation**, 1 **élève ou étudiant** et 1 sous **un autre statut**.
- ✓ toutes avaient une **expérience professionnelle antérieure** et, pour 3 d'entre elles, dans le secteur sanitaire et social.
- ✓ 5 étaient titulaires d'un diplôme de **niveau supérieur bac avant leur entrée en formation** et 3 d'un **niveau bac**. Cette prépondérance du niveau 3 ou supérieur est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 4 détenant une licence ou une maîtrise relevant d'autres spécialités, devant 2 bac ST2S et 1 bac ES.
- ✓ A l'entrée en formation, les 6 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 10 ans** (en moyenne depuis 4,3 ans).
- ✓ 2 répondants indiquent avoir suivi **une préparation au concours**. Cette préparation s'est effectuée pour l'un au sein d'un lycée privé et pour l'autre dans un organisme de formation public.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur les 8 répondantes :

- ✓ 7 avaient le **statut de demandeur d'emploi pendant la formation** et 1, **d'élève ou étudiant**.
- ✓ 7 déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Elles citent une allocation Pôle emploi (5 citations), une bourse du Conseil Régional (3) ou une aide de la CAF (APL...) (cumul de plusieurs aides possible).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 8 répondantes :

✓ 7 étaient **en emploi 6 mois après la formation** (85% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires) et 1 en recherche d'emploi.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 7 répondantes :

- ✓ toutes exerçaient le métier d'auxiliaire de puériculture.
- ✓ 4 étaient **en CDD ou CTI** (58% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), 1 en **emploi stable*** (*versus* 38%) et 2 dans un autre statut (*versus* 2%).
- ✓ 3 occupaient un emploi **d'une durée inférieure à 6 mois** (*versus* 36%) et 3 d'une **durée de 6 mois ou plus** (*versus* 26%). 1 répondant occupait un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ 5 travaillaient à **temps plein** (*versus* 92%). Le **temps partiel** est **subi** pour 1 des 2 personnes concernées.
- ✓ 4 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier** et 3 au sein d'un **établissement de garde d'enfants d'âge préscolaire (crèche, centre de loisir...)**.
- ✓ 4 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de moins de 50 salariés**.
- ✓ 5 déclaraient gagner **moins de 1 400 € nets mensuels** (*versus* 30%) et les autres plus. Le salaire net mensuel moyen est de **1 286 €**, inférieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 526 €).
- ✓ 4 des 6 répondantes a obtenu son emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 90%). La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (5 citations), devant le stage (2), l'employeur précédent et l'annonce de Pôle emploi (1 chacun).
- ✓ **6 travaillaient en Auvergne**, 5 sur le COTEF de Clermont-Ferrand, sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 8 répondantes :

✓ 7 étaient **en emploi 12 mois après la formation** (89% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), 1 dans une autre situation.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 6 répondantes :

- ✓ 5 exerçaient le métier d'auxiliaire de puériculture et 1 un autre métier.
- ✓ 2 étaient **en CDD ou CTI** (47% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires) et 4 en **emploi stable*** (*versus* 50%).
- ✓ 2 occupaient un emploi **d'une durée de 6 mois ou plus** (*versus* 23%) et 3 un emploi de **durée indéterminée** (*versus* 44%).
- ✓ 5 travaillaient à **temps plein** (*versus* 93%). Le **temps partiel** est **choisi** pour la personne concernée.
- ✓ 3 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier** et 3 au sein d'un **établissement de garde d'enfants d'âge préscolaire (crèche, centre de loisir...)**.
- ✓ 4 répondantes exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de moins de 50 salariés**.
- ✓ 4 déclaraient gagner **moins de 1 400 € nets mensuels** (*versus* 24%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 333 €**, inférieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 563 €).
- ✓ 4 ont obtenu leur emploi **au maximum 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 71%). Sont cités comme modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents, les candidatures spontanées (4 citations), le stage ou l'annonce de Pôle emploi (2 citations chacun).
- ✓ toutes **travaillaient en Auvergne**, dont 5 sur le COTEF de Clermont-Ferrand, sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

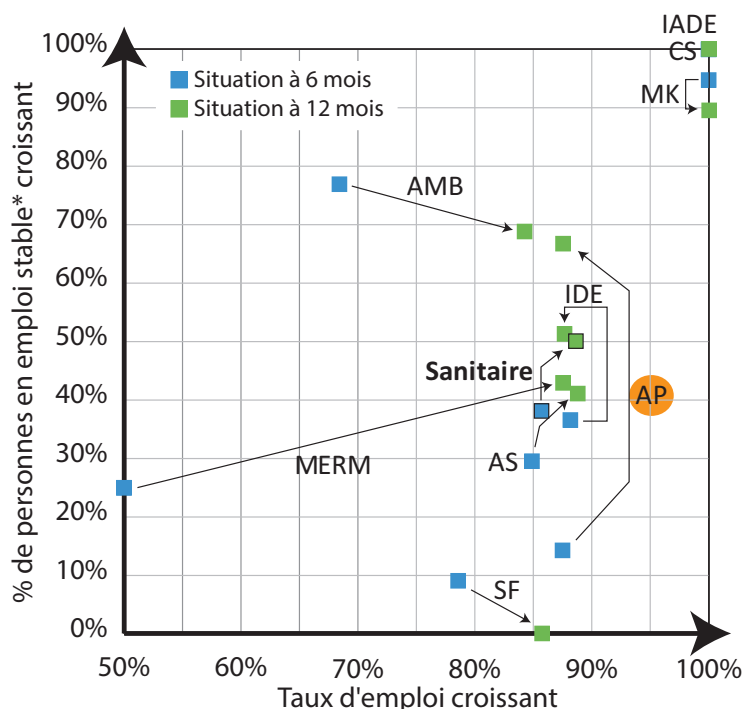


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de formation d'auxiliaire de puériculture enregistrent **un maintien du taux d'emploi et une augmentation significative de la part d'emploi stable** entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient, à ce titre, de l'ensemble des sortants de formations sanitaires.

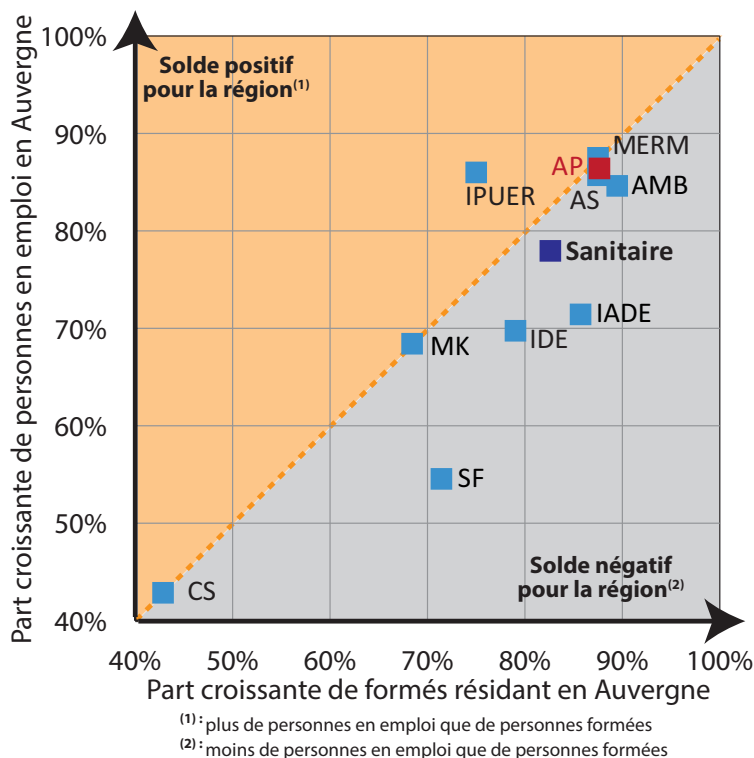
Ainsi, le taux d'emploi des auxiliaires de puériculture reste constant à 88% (*versus* +4 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), le taux d'emploi stable croît de 14% à 67%, soit +52 points en 6 mois (*versus* +12 points).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le **solde des auxiliaires de puériculture est faiblement négatif**. Ainsi, les formés étaient à 88% des résidents auvergnats et 86% sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est comparable à la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif).



Ces éléments sont, cependant, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

APEMK : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CS : Cadre de Santé

DE AS : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires

d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

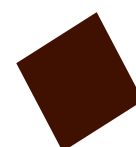
IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

